BUREAU

du 15 janvier 2020, à Saint-Maurice-l'Exil

COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 09 janvier 2020

Etaient présents : Philippe DELAPLACETTE, Pascal GERIN, Denis SOMMAIN, Charles ZILLIOX, Michèle PEREZ, Philippe GENTY, Yves LOPEZ, Michel THOMMES

Etaient excusés : Marielle MOREL**,** Patricia ROCHE, Robert DURANTON

Autres participants présents : Cédric LE JEUNE (SMRR),

Ordre du jour :

1. **Présentation d'Isabelle Muller, chargée de mission**
2. **Priorités/actions de la prise de poste**
   Rencontres des acteurs
   Capitalisation de la connaissance naturaliste
   Accompagnement du SMRR dans la stratégie territoriale de compensation
   Formations/Visites
3. **Candidature « Territoires Engagés pour la Nature » du SMRR**
4. **Actualités**
   Sollicitation CA38/69
   Pistes de partenariat avec le Département Isère

---

1. Présentation d'Isabelle Muller, chargée de mission

Après un tour de table, Isabelle MULLER se présente au bureau : son parcours, les détails de sa prise de poste.
Charles ZILLIOX précise que le temps de présence est de 3 jours/semaine.

2. Priorités/actions de la prise de poste

Un point est réalisé sur les actions prioritaires à mettre en œuvre :

- Rencontre des acteurs

Michèle PEREZ rappelle le Parc du Pilat comme acteur important à rencontrer.
Philippe GENTY demande aux services de la CC EBER de bien « prendre le réflexe » Rives Nature pour les questions environnementales.
Philippe DELAPLACETTE attire la vigilance sur la bonne prise en compte des dimensions politiques et techniques, les élus doivent être informés.

- Capitalisation de la connaissance naturaliste

Les membres du bureau valident l'intérêt de croiser les données récupérées avec les zones à enjeux du Scot.
Denis SOMMAIN insiste sur l'enjeu de synthèse des données : donner des clefs pour comprendre.
Philippe DELAPLACETTE insiste sur l'importance de rendre la biodiversité accessible aux élus.

- Accompagnement du SMRR dans la stratégie territoriale de compensation

Denis SOMMAIN pointe l'enjeu de sensibilisation.
Le but de la stratégie est de mieux anticiper les obligations légales et de définir une stratégie de la séquence ERC à l'échelle du territoire (zones à enjeux à éviter, synthèse de l'état des lieux de la démarche ERC mise en place sur le territoire, identifier les projets potentiels et mettre en place une méthodologie pour un diagnostic des zones d'aménagements susceptibles de nécessiter des mesures compensatoires).
Bien mettre en avant les partenaires comme le Parc, le SIRRA, le CEN Isère, l'UNICEM.
Michèle PEREZ insiste sur le volet « justification » en préalable à la séquence ERC.
Michel THOMES propose qu'au regard de l'importance des partenariats il faudra peut-être imaginer des groupes de travail.

- Communication/formation

Philippe GENTY propose de mettre en place une bibliothèque de l'ensemble des documents à disposition (recherche par mots cibles).
Denis SOMMAIN propose que les informations relatives aux prochaines sorties naturalistes soient relayées auprès des adhérents.
Cédric LE JEUNE pointe l'idée d'organiser une visite de forêt ancienne.

3. Candidature « Territoires Engagés pour la Nature » du SMRR

Isabelle MULLER présente le contenu de la candidature TEN.
Michèle PEREZ explique que le Parc va candidater sur 6 fiches actions, notamment un travail sur le foncier dans le cadre de l'objectif zéro artificialisation net (ZAN) + accompagner les communes et intercommunalités pour être reconnus TEN.

4.Actualités

Philippe GENTY propose qu'Isabelle MULLER ait un référent politique et technique par EPCI.